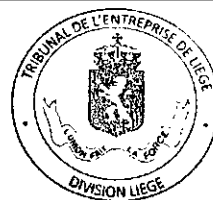


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Résen
au
Monite
belge



25078581



05 JUIN 2025

Greffé

N° d'entreprise : **0477 323 043**

Nom

(en entier) : **Armosa**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Tuilliers 1 - 4480 Engis**

Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2025.

Sur proposition du Conseil d'administration, l'assemblée acte, à l'unanimité des voix, la nomination de Pierre SAMAIN (NN 95.12.30.193-16) comme administrateur.

Son mandat aura une durée de six ans et prendra fin au terme de l'assemblée générale ayant à statuer sur les comptes arrêtés au 31/12/2030.

Son mandat ne sera pas rémunéré.

Monsieur Pierre Samain, présent en séance, déclare accepter le mandat.

L'assemblée mandate la société RSM InterFiduciaire SRL, Lozenberg 18 à 1932 Zaventem (RPM 0442.616.443), représentée par Serge Leleux ou un de ses administrateurs, avec faculté de subdélégation, pour accomplir les démarches inhérentes à la publication des présentes dispositions auprès des instances officielles.

Extrait certifié conforme

RSM InterFiduciaire SRL
représentée par
Serge Leleux
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2025 - Annexes du Moniteur belge